## **Description des champs**

Champs	Description
Activités	Activités de vente ou d'utilisation de pesticides.
Catégorie ou sous-catégorie de certificat	Catégorie ou sous-catégorie de certificat prévue au Règlement sur les permis et les certificats pour la vente ou l'utilisation de pesticides, selon les activités effectuées par le titulaire.
Conditions de reconnaissance	Conditions requises en vue d'attester la réussite d'un examen prescrit ou reconnu.
Document à joindre	Document à joindre au moment de la demande d'un certificat ou de la demande de changement ou d'ajout de catégorie ou de sous-catégorie de certificat.
Examen	Nom et/ou code de l'examen prescrit ou reconnu par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
Niveau	Niveau de la formation relative aux examens reconnus (études professionnelles, collégiales ou universitaires).
Organisme dispensateur	Organisme offrant l'examen prescrit ou établissement offrant le programme d'études dans lequel s'inscrit l'examen reconnu.
Programme d'études	Programme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires dans lequel s'inscrit l'examen reconnu.